



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : **2025-045**

EN DATE DU : **04 JUIN 2025**

**SANTÉ : ACCORD DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MARCHEPROSANTÉ**

L'an deux mille vingt cinq, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint-Dizier-les-Domains, selon convocation le 23/05/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Madame Armelle BOURSAUD a été désignée Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS (24) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (2) : Madame et Messieurs**

Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON

**EXCUSÉ (1) : Madame**

CÉLINE DARVENNE

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	26	26	26	0

Vu la commission santé qui s'est déroulée le 6 mars 2025 et la réunion qui s'est tenue le 2 juin 2025 avec l'association Marcheprosanté,

Il a été proposé un accord de partenariat avec Marcheprosanté, afin de définir les missions et droits de chaque partie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'accord de partenariat avec l'association Marcheprosanté

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,  
Guy MARSALEIX**

**La secrétaire de séance  
Armelle BOURSAUD**

*FB*

